

<input type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/> Technologie
<input type="checkbox"/> Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/> Réglementation

CIRCULAIRE 082-16

Le 16 juin 2016

**iShares Gold Trust (IGT)
Retrait de la cote**

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« LA CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.

A la demande de la fiducie, La Bourse et la CDCC désirent vous informer le retrait de la cote de « iShares Gold Trust (IGT) » à la fermeture de marché le 22 juin 2016. Les actions ordinaires de iShares Gold Trust continueront d'être négociées sur le NYSE Arca sous le symbole (IAU).

iShares Gold Trust (IGT)

CDCC et M-X détails : Retrait de la cote des actions ordinaires :

Étant donné qu'il n'y a pas de positions ouvertes à l'heure actuelle :

1. Au cas où il n'y aurait pas de positions ouvertes pour cette classe à la date de retrait de la cote de la Bourse de Toronto (le 22 juin 2016), la classe sera suspendue à la fermeture de marché ce jour-là.
2. Toutes les séries seront retirées de la négociation le 24 juin 2016 à la fermeture de marché.

S'il va y avoir des positions ouvertes dans une série, ce qui suit va s'appliquer.

Il n'y aura pas de rajustement de contrat pour ces séries d'options.

À la date effective, le 23 juin 2016, les modifications apportées à la classe d'options (IGT) seront comme suit :

- Le symbole ne sera pas ajusté et restera IGT.
- Aucune nouvelle série d'options ne sera inscrite aux fins de négociation.
- Seules les transactions de clôture seront permises.
- Toutes les séries qui n'ont pas d'intérêt en cours seront retirées de la cote à la date effective.

- Le livrable et le CUSIP demeurent inchangés.
- Après la date effective, la fonction auto-exercice **ne sera pas disponible**. Seuls les exercices manuels seront disponibles et devront être traités manuellement par les membres de la CDCC.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le Service aux membres de la CDCC.

Jean-François Bertrand
Vice-président, opérations de marché, services et connectivité,
Marchés financiers